

Emmanuel Fureix. L'iconoclasme politique au XIXe siècle : la dépacification des signes (1814-1871).

Le projet qui nous réunit autour des « mécanismes de dépacification » possède le premier mérite de répudier une vision caricaturale du « processus de civilisation » cher à Norbert Élias. Dans le cas du XIXe siècle français, la récurrence des guerres civiles locales (1814-1815-1830-1832-1834-1839-1848-1851-1870-1871) et leur cortège de morts violentes contredisent l'idée d'une forclusion de la violence politique. Ce n'est pas le niveau de violence qui s'abaisse, mais les seuils de tolérance à sa visibilité : à la liesse du massacre théâtralisé succède la mise à mort sérielle, à distance, soustraite aux regards de la foule. De la même manière, les violences symboliques, dont les cibles sont les signes politiques plutôt que les individus, ne cessent de scander le siècle. Les passions attachées à ces signes (couleurs, bestiaires, monogrammes, chiffres, emblèmes et symboles, constitués en répertoires concurrents) demeurent extrêmement vives et dérivent sur des gestes répétés d'iconoclasme politique. Ces gestes accompagnent en particulier les grandes ruptures politiques – révolutions, restaurations, coups d'État et insurrections –, et se manifestent, à Paris comme en province, par de spectaculaires bris de bustes, lacérations ou autodafés de drapeaux et de cocardes, effacements ou simples voilements d'emblèmes sur des monuments contestés. Ces gestes, souvent négligés ou relégués du côté de l'irrationnel ou du pulsionnel, méritent toute l'attention de l'historien. Ils permettent de cerner les conditions de dépacification des signes, donc du basculement de certains signes politiques du côté de l'intolérable : comment des emblèmes sacrés ou, à tout le moins, intangibles, deviennent-ils destructibles ? Que nous disent ces gestes des formes du conflit civil au XIXe siècle ?

Autant de questions qui supposent une attention particulière aux gestes de destruction ou de profanation, attention recommandée à juste titre par les historiens de l'iconoclasme protestant. Mais aussi une réflexion sur les conditions sociales, politiques, anthropologiques du passage à l'acte (expression de l'honneur, conflits de sacralités, cycles vindicatoires, frustrations sociales, etc...). Au cœur de ces interrogations se trouve aussi le rapport des individus à la souveraineté politique. Derrière ces gestes se manifeste notamment le fantasme individuel ou collectif de devenir, fût-ce un instant, membre du souverain en abolissant la ou les souverainetés concurrentes.

I- Persistance de l'iconoclasme : des révolutions symboliques.

Rejouer la Révolution ?

Le XIXe siècle passe pourtant pour être celui d'une pacification des signes politiques. Maurice Agulhon parle de « marche générale à l'apaisement des luttes de symboles » et de l'avènement d'une « ère de la symbolique politique refroidie » entre 1830 et 1871. Une attention plus précise aux gestes qui accompagnent les crises, révoltes et révolutions du XIXe siècle témoigne au contraire d'une persistance de l'iconoclasme. Ceci permet de mettre à distance un discours façonné par le XIXe siècle lui-même : ce dernier aurait rompu – et ce depuis Thermidor – avec le « vandalisme révolutionnaire ». Double mythe : celui d'une élimination de la violence symbolique comme corolaire d'un adoucissement des mœurs, et celui d'un vandalisme originaire

caricaturé. Or, les historiens de la Révolution, à l'instar de Serge Bianchi, préfèrent eux-mêmes parler d'« iconoclasme » plutôt que de « vandalisme » révolutionnaire, terme diffusé par Grégoire. La régénération symbolique née en 1789 sur les ruines de la Bastille supposa certes l'éradication des signes rappelant l'Ancien Régime, signes féodaux, puis monarchiques (à partir de 1791) et religieux (surtout en 1793-1794), pour lui substituer un autre langage politique. Mais cette épuration s'est accompagnée d'une sensibilité patrimoniale et muséale nouvelle, qui permit la distinction du signe et du monument. Ce dernier méritait préservation, quand le signe lui-même était remplacé par un attribut révolutionnaire symétrique. Décrets et lois limitèrent l'aveuglement des destructions, sans les empêcher pour autant, surtout en 1793-1794. Dominique Poulot rappelle à juste titre « les multiples négociations qui composent la révolution des apparences », et qui autorisent l'effacement sélectif, l'estompage ou le grattage. Symétriquement, un iconoclasme contre-révolutionnaire naît du refus radical du nouveau langage politique : les guerres de cocardes et de couleurs accompagnent les guerres civiles locales, notamment dans le Midi, tandis que les arbres de la liberté sont fréquemment abattus ou profanés dans les pays de contre ou d'anti-révolution.

Le XIX^e siècle reproduit ces mécanismes lors des grandes crises de fondation de régime : autour des alternances des pouvoirs, et dans les moments d'affaiblissement de légitimité. Des gestes iconoclastes sont ainsi massivement attestés, à Paris comme en province, au cours de 10 flambées de violences symboliques : au printemps 1814 (1^{ère} Restauration), au printemps et à l'été 1815 (Cent-Jours, puis 2^{ème} Restauration), durant l'hiver 1815-1816 (vagues de destructions diligentées par le pouvoir bourbonien), autour de l'été 1830 (Révolution de Juillet), au printemps 1831 (troubles anticléricaux), au printemps 1848 (Révolution de février et insurrection de juin), autour du coup d'État et de la restauration impériale (1851-1852), à l'automne 1870 (Révolution du 4 septembre), et au printemps 1871 (Commune de Paris). En dehors de ces moments de forte instabilité, les gestes iconoclastes se font plus rares (quelques cas par an recensés dans les archives judiciaires), et relèvent de la provocation la plus grave, outrage à la sacralité du souverain (par la profanation de son image).

Les violences observées, d'une vague iconoclaste à l'autre, obéissent à des mécanismes analogues. Des destructions d'emblèmes anticipent puis accompagnent la chute du régime. Ensuite, le nouveau régime en place « épure », à des vitesses variables selon les lieux, les signes du régime précédent. Dans le même temps, les opposants au régime protestent par des destructions symétriques. Avec des temporalités discordantes, la révolution symbolique accompagne la révolution (ou restauration) politique, et semble répéter des scènes observées sous la Révolution française.

Formes et cibles de l'iconoclasme

Les formes de violence reposent sur la sélection de l'emblème honni, sa destruction ou son effacement, souvent ritualisés, accompagnés d'une volonté profanatrice. En ce sens, elles produisent un langage politique, nullement réductible à du vandalisme. Les premières cibles des iconoclastes sont les effigies du souverain déchu, lorsqu'elles sont présentes dans l'espace public – ce qui exclut les petites communes. Les bustes ou statues de Napoléon, Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe, Napoléon III sont ainsi successivement visés en 1814, 1815, 1830, 1848 et 1870, à Paris comme en province. Le modèle de l'exécution en effigie est le plus propre à incarner

l'événement révolutionnaire (ou contre-révolutionnaire) en train d'advenir. Ainsi, à Toulouse en juillet 1815, le buste de Napoléon au Capitole est-il traîné la corde au cou jusque dans la Garonne. A Marseille le 14 avril 1814, une foule massive se porte sur une colonne surmontée d'un buste de Napoléon et la met en pièces, accompagnant le geste de danses et illuminations. Ces gestes reproduisent en miniature, consciemment ou non, des événements parisiens. La statue de Napoléon sur la colonne Vendôme, de même, après avoir été souffletée, puis voilée plusieurs jours, avait été jetée à bas le 8 avril 1814. L'iconoclasme politique permet à la province de participer, par mimétisme, aux jeux de pouvoir survenus dans la capitale. Jusqu'à l'absurde. Ainsi, près de Rennes, le maire d'une petite commune, partisan de la monarchie de Juillet, propose-t-il à des enfants de lapider après la révolution de février 1848 une statue de plâtre de Louis-Philippe qu'il avait lui-même commandée. Il leur présente ainsi l'effigie du roi des Français : « Louis était roi de France, mais il s'est sauvé comme un *bramer coz* [« vieux péteur »]. Les Parisiens auraient bien voulu le tuer, mais ils n'ont pas pu. Eh bien mes enfants, voyons si vous serez plus forts que les Parisiens, vous allez ramasser des cailloux et vous allez tirer dessus, et le premier qui lui cassera la pipe aura un sou. » En septembre 1870, de nouveau, les effigies de Napoléon III sont visées, aux côtés des aigles et des monogrammes N, à Paris comme en province. Une statue équestre de Napoléon III aux Tuileries est couverte d'un voile blanc, tandis qu'à Bordeaux elle est mise à bas et jetée dans la Garonne.

Cibles plus courantes encore, les couleurs, sous forme de cocardes, drapeaux, ou écharpes, participent également à la conscience locale des changements de régimes. Dans le moindre village, le clocher de l'église était au XIX^e siècle orné des couleurs « nationales ». C'est donc autour de cet emblème que se cristallisent localement les passions politiques. En 1814, 1815 et 1830, les enlèvements, lacérations, brûlements de drapeaux et de cocardes sont très largement diffusés sur l'ensemble du territoire, singulièrement dans les espaces de forte conflictualité politique, l'ouest et le midi. De la même manière, les objets de couleur rouge, cocardes, bonnets, écharpes, cravates, etc., font l'objet d'une traque systématique après les événements de juin 1848 et la nomination en 1849 de préfets à poigne, acharnés dans la lutte contre le « communisme », singulièrement dans les bastions de la Montagne dans le « Midi rouge ». Les croix et les arbres de la liberté, interprétés symétriquement comme des emblèmes de la contre-révolution et de la Révolution radicale, sont également visés par les gestes iconoclastes. Les premières lors de la vague anticléricale de 1831-1832, surtout si elles étaient ornées de fleurs de lys, souvenirs de la « réaction cléricale » de la Restauration – indice précieux des attentes sécularisatrices après 1830. Les seconds en 1815-1816, sous la deuxième Restauration, qui éradiqua la plus grande partie des arbres de la liberté révolutionnaire, puis en 1849-1852, lors du tournant conservateur puis bonapartiste de la deuxième République. Ces gestes accompagnent, on le voit, non seulement les changements de régimes, mais les moments de troubles ou de réaction politique.

Bricolages et compromis

La statuaire et les monuments publics sont plus rarement visés en bloc. Ils font l'objet le plus souvent d'un effacement sélectif, tel le grattage des monogrammes, des aigles, des abeilles, ou des fleurs de lys. Une foule émeutière lapide ainsi, en février 1831, les bas-reliefs représentant la campagne d'Espagne sur l'arc de triomphe du Carrousel, mais ne vise sélectivement que les figures représentant le duc d'Angoulême et Louis XVIII. Ce mécanisme est attesté à tous les changements

dynastiques. Les monuments ouvertement contre-révolutionnaires sont plus menacés que les autres, telle la statue de Pichegru à Besançon, mise en pièces par la foule révolutionnaire le 1^{er} août 1830, ou la colonne commémorative de la première Restauration à Bordeaux, abattue le 2 août 1830. En revanche, les monuments dynastiques plus anciens – statues royales abattues sous la Révolution et réédifiées sous la monarchie constitutionnelle – ne furent pas vraiment menacés, ni en 1830 ni en 1848. Un simple bricolage suffit à les préserver : ajouter un drapeau tricolore, un drapeau rouge ou un bonnet phrygien, ou effacer une inscription latine apaise les foules insurgées. Dans cette préservation, il faut lire sans nul doute la montée de la conscience patrimoniale, mais aussi l’habileté d’autorités ou de médiateurs improvisés. Ainsi, au début de la monarchie de Juillet, est menée une politique efficace de dissimulation ou de déplacement temporaire des emblèmes détestés, politique encouragée par les ministres de l’intérieur successifs et relayée par les préfets et maires. Au Panthéon, la fresque de la coupole représentant Louis XVI, Marie-Antoinette, Louis XVIII et la duchesse d’Angoulême est bâchée le temps des troubles. Les croix de mission menacées par des républicains ou des anticléricaux sont déplacées dans l’enceinte des églises pour éviter leur abattage nocturne. Certains monuments contre-révolutionnaires (statue de Louis XVI à Montpellier ou monument du vendéen Cathelineau au Pin-en-Mauges) sont déplacés hors de l’espace public ouvert. L’abaissement du seuil de tolérance au vandalisme artistique explique aussi, indéniablement, cette modération dans l’iconoclasme. Les révolutions et insurrections du XIX^e siècle, y compris la Commune de Paris, distinguent parfaitement le signe et le monument. L’épisode de la chute de la colonne Vendôme, ou de l’arasement de la maison de Thiers, le projet de destruction de la chapelle expiatoire de Louis XVI, ne doivent pas masquer une volonté affichée de préservation du patrimoine collectif. Courbet lui-même souhaitait conserver et déposer aux Invalides les bas-reliefs de la colonne Vendôme. Des gestes de vandalisme sont certes attestés, tel l’incendie des barrières d’octroi, de corps de gardes et de casernes, en 1830 et en 1848, pour ne pas parler des célèbres incendies de la Semaine Sanglante en 1871, mais ils ne relèvent pas de l’iconoclasme politique. Les célèbres scènes du « sac des Tuileries » et du Palais-Royal, en février 1848, ne se réduisent pas à des destructions dionysiaques et carnavalesques. Si les effigies de Louis-Philippe – bustes ou tableaux – et les emblèmes monarchiques – dais et trône – sont détruits sans ménagement, le plus souvent par le feu, les représentations de membres plus populaires de la famille royale ont été épargnées : les portraits de la reine Marie-Amélie, du prince de Joinville et du duc d’Orléans. La statue équestre du duc d’Orléans, dans la cour carrée du Louvre, est simplement démontée le 26 février 1848. La défense de la propriété et de l’art a également été intériorisée par les insurgés. Au Palais-Bourbon, un insurgé fusille le tableau représentant la prestation de serment de Louis-Philippe à la Charte, mais se heurte à l’opposition d’un autre insurgé, ouvrier tapissier, qui s’écrie à la tribune de la Chambre : « Respect aux monuments ! Respect aux propriétés ! Pourquoi détruire ? pourquoi tirer des coups de fusil sur ces tableaux ? Nous avons montré qu’il ne faut pas malmener le peuple ; montrons maintenant que le peuple sait respecter les monuments et honorer sa victoire ! » On perçoit le cheminement du sentiment patrimonial et des représentations dominantes de la violence légitime et illégitime, au sein même des classes populaires et des foules insurrectionnelles.

II- Dépacification, violence et sacré.

De ce panorama des violences, il ressort une rationalité des conduites, contrairement aux stéréotypes d'un vandalisme aveugle et ignorant. La dépacification des signes ne signifie pas la marche vers la décivilisation. Les gestes iconoclastes demeurent ciblés, concentrés pour l'essentiel dans les signes de la souveraineté : l'image propre du souverain, ainsi que les emblèmes dynastiques et idéologiques qui l'accompagnent. Ils indiquent des seuils de tolérance, mouvants selon les contextes. Ils miment bien souvent une Révolution en miniature, reproduisant en province l'événement advenu dans la capitale. Ces gestes nous informent sur le statut des signes politiques, et les conditions de leur dépacification. Ils soulèvent en particulier l'épineuse question du lien entre violence symbolique et violence physique, et de la fonction supposée cathartique de la première.

Violence symbolique, violence physique

L'attaque de l'effigie du souverain relève d'un simulacre d'exécution. Elle se rattache à une gamme de pratiques anciennes : exécution par contumace, figurée dans une effigie, par la justice d'Ancien Régime, exécution du mannequin de Caramentran lors des processions carnavalesques, exécution d'effigies lors des émeutes urbaines pré-révolutionnaires, etc. L'iconoclasme penche-t-il alors plutôt du côté du rite judiciaire ou du carnavalesque, de la violence réelle (quoique différée), ou de la violence détournée (sur un bouc émissaire symbolique) ? Si l'on s'en tient à l'iconoclasme populaire, « spontané », il faut sans doute conclure à une violence irréductible à du symbolique. Nombre de ces gestes iconoclastes s'accompagnent en effet de violences physiques, et le modèle d'une violence contenue par son simulacre ne se vérifie pas toujours. Les limites entre le défi public, la bravade, la métaphore et le passage à l'acte sont cependant ténues. Un Lyonnais arrêté en novembre 1815 pour avoir tiré à la cible sur un portrait de Louis XIII proclame ainsi aux gendarmes : « Si c'était lui en personne, je le fusillerais de même. » Les massacres de la Terreur blanche sont, par ailleurs, précédés de gestes iconoclastes (destruction de bustes de Napoléon, de cocardes et de drapeaux tricolores) . Ces gestes ne parviennent pas à contenir un cycle vindicatoire ouvert un quart de siècle plus tôt. L'iconoclasme, s'il possède indéniablement une dimension cathartique, ne s'y réduit pas.

De la même manière, les conflits de cocardes, qui se multiplient dans les premières années de la Restauration comme sous la Révolution française, débouchent fréquemment sur des duels ou des rixes. Ainsi, en juillet 1815, dans plusieurs quartiers de Paris, des heurts entre gardes royaux et porteurs d'œillets rouges – bonapartistes – dérivent-ils en rixes généralisées. Il en est de même, quelques semaines plus tard, lorsque paraissent des cocardes vertes, couleur de l'ultra-royalisme, nécessitant l'intervention de la garde nationale. Le glissement de la violence symbolique vers la violence physique tient pour beaucoup aux conceptions de l'honneur, et singulièrement de l'honneur masculin, les hommes s'affirmant dans la lutte pour la maîtrise de l'espace public symbolique. La dégradation d'un signe identitaire dans l'espace public porte atteinte aux codes de l'honneur viril et juvénile, nécessitant réparation immédiate, allant parfois jusqu'à la mort. Ces conflits d'honneur concernent bien souvent des militaires ou des vétérans, mais aussi des jeunes gens des classes populaires.

Ces conflits autour des couleurs sont soumis aux rapports de force locaux. Dans un

contexte d'informations contradictoires et d'incertitude sur la localisation de la souveraineté, le moindre geste d'iconoclasme peut engendrer un cycle de violences. Ainsi à Montpellier, à la nouvelle de la défaite de Waterloo – qui n'implique pas encore la chute de Napoléon – une foule favorable aux Bourbons lapide le drapeau tricolore de la mairie, tente de chasser les soldats bonapartistes, et se heurte à une résistance farouche. Les drapeaux blancs sont à leur tour déchirés par les soldats et les « fédérés » partisans de Napoléon. Deux femmes « royalistes » sont tuées dans les violences qui accompagnent la reprise en mains de la ville. L'affaire joue un rôle important dans la Terreur blanche locale qui se déclenche dans les semaines qui suivent.

La sacralité des signes.

La fréquence et l'intensité des violences symboliques s'expliquent aussi par la sacralité assignée aux signes politiques, en ce premier XIXe siècle. Si le temps de la représentation eucharistique du souverain est bien révolu, la désacralisation des images et des signes politiques n'est pas pour autant totale. Il reste, dans le portrait du roi ou de l'empereur, une « présence réelle » du pouvoir comme *dignitas*, puissance d'exception. Les rituels qui accompagnent les bustes de souverains fournissent des indices de cette sacralité : processions, illuminations, gestes de quasi-dévotion (buste baisé, parfois placé dans une église au milieu des images de saints). De la même manière, les trois couleurs font l'objet de véritables croyances surnaturelles – quoique résiduelles –, telle cette lune tricolore aperçue par des paysans périgourduins comme un signe du Ciel, et d'un culte quasi-religieux. Ainsi des militaires de Saumur, contraints de brûler le drapeau tricolore sous la deuxième Restauration, en récoltent-ils les cendres, telles des reliques, pour les mêler à du vin et les boire publiquement.

Symétriquement, le sacré qui entoure ces signes engendre non seulement le tabou de leur profanation, mais la nécessité absolue de détruire les signes concurrents, perçus comme des signes polluants. L'espace politique du XIXe siècle n'est pas celui de la pluralité des opinions mais du rêve d'une unanimité brisée, qui n'autorise pas la concurrence des signes. Aussi cherche-t-on à imposer à l'adversaire, voire à lui incorporer, le seul signe légitime. Des femmes du Gard auraient ainsi, à l'automne 1815, fouetté d'autres femmes à l'aide d'un battoir royal, fait de clous en forme de fleurs de lys, afin de les marquer, telles des suppliciées d'Ancien Régime, du signe monarchique, et d'autres, toujours dans le Gard, ont contraint un « révolutionnaire décidé » à baiser le buste de Louis XVIII. Les gestes iconoclastes permettent de désigner la souillure provoquée par des signes jugés sacrilèges. En témoignent les multiples lacérations ou lapidations de drapeaux, le piétinement de cocardes, les décapitations de bustes, l'utilisation de liquide rouge imitant le sang, ou d'immondices pour couvrir les signes détestés, et leur brûlement qui conclut le rituel iconoclaste.

L'autodafé triomphant est ainsi très présent dans l'iconoclasme officiel de la Restauration, volontiers expiatoire. A l'occasion de fêtes officielles en place publique, en 1815-1816, les emblèmes napoléoniens et révolutionnaires sont brûlés lors d'un rituel de purification, qui se veut performatif. Par le spectacle du feu, il s'agit, dans la tradition des autodafés d'Ancien Régime, d'exorciser le mal, ici politique, et d'anéantir ce que désignent les images. Lors d'une de ces cérémonies, le sous-préfet de Bayonne, proclame ainsi :

« Puissent ces projets aussi absurdes que criminels, ces folles et coupables espérances, tous les calculs de l'intérêt ou de l'orgueil en délire, s'évanouir, se dissiper avec cette impure fumée chargée des derniers restes de leurs symboles abhorrés. »

On retrouve, la dimension expiatoire en moins, la même visée purificatrice dans des gestes hérités des autodafés révolutionnaires, en 1848 en particulier, lorsque le trône de Louis-Philippe est brûlé au pied de la colonne de Juillet, le 24 février 1848. L'institution révolutionnaire d'un nouveau pouvoir se manifeste rituellement dans le brûlement des signes de ce qui nie la souveraineté populaire.

Tous ces gestes, qu'ils soient institués ou spontanés, officiels ou frondeurs, témoignent d'une conception performative des signes politiques, au-delà – ou en deçà – de leur sacralité. Aux yeux des iconoclastes de tous bords, la destruction publique du signifiant doit permettre l'élimination du signifié, ce qui présuppose une confusion du signe et de son référent. On retrouve dans cette croyance des mécanismes bien analysés par l'historien de l'art David Freedberg :

« Bon nombre, sinon la grande majorité, des agressions contre les images se fondent d'une manière ou d'une autre sur l'attribution de la vie au personnage représenté, et sur la présomption qui lui est liée, de l'identité du signe et du signifié, de l'image et du prototype, ce qui suppose que l'offense faite à l'image [...] ne rejailit pas seulement sur le prototype, mais lui cause un préjudice réel. Le corollaire manifeste est que nous réagissons à l'image comme si elle était dotée de vie, de réalité. »

On ne saurait comprendre autrement l'acharnement de la Restauration à supprimer toute représentation de Napoléon. Dans un contexte où foisonnent les rumeurs d'un prochain retour du grand homme, le régime des Bourbons a pensé lutter contre ces croyances en abolissant tout signe ou toute image du régime impérial, censé corrompre « l'esprit public ». Cette circulaire du ministre de la police explicite ce singulier rapport à l'image :

« Monsieur le Préfet, je suis informé qu'il existe dans un grand nombre d'édifices publics de votre département, des bustes et des portraits de Buonaparte : on les a à la vérité dérobés aux regards du public et relégués dans des magasins, mais leur conservation n'en est pas moins un scandale qu'il faut faire cesser. Elle entretient les espérances criminelles des ennemis du gouvernement ; elle sert de texte aux commentaires de la malveillance. Ces tristes monuments de l'adulation doivent entièrement disparaître. Donnez les ordres les plus prompts dans votre arrondissement pour qu'ils soient transférés sans délai au chef lieu de votre préfecture, et à mesure qu'ils arriveront vous aurez soin de les faire briser. »

Il ne s'agit plus, comme avec l'iconoclasme protestant, de tester la présence réelle du divin dans l'image, pour en montrer l'inanité, mais d'abolir les pouvoirs de l'image en manifestant la mort civile de l'ennemi politique, en l'occurrence Napoléon.

III- Des gestes en situation : souveraineté et lien politique.

La souveraineté en acte.

Les signes politiques sont des marqueurs de souveraineté (monogrammes, couronnes, couleurs, emblèmes dynastiques, portraits officiels). Dans un moment d'incertitude politique, le pouvoir de ces signes est démultiplié. Précédant le transfert concret des pouvoirs, l'iconoclasme marque dans l'espace et ritualise le transfert de souveraineté. Il participe de l'événement révolutionnaire. C'est particulièrement net en 1830, en 1848 et en 1870, où les premiers gestes iconoclastes signifient l'avènement d'une souveraineté populaire en devenir – avant même que la

forme du régime ne soit fixée. L'iconoclasme s'inscrit dans un processus de destruction / création, et de transfert de sacralité, de nouveaux emblèmes « régénérés » se substituant immédiatement aux anciens. Les transgressions à ce transfert donnent lieu à des violences : la présence de fleurs de lys, quelques semaines après la Révolution de Juillet, sur l'uniforme des gendarmes, suscite ainsi des échauffourées.

Ce lien entre souveraineté et iconoclasme se vérifie également durant les années 1814-1816, marquées par l'accélération du temps et la fragilité des régimes. Nous avons ainsi recensé dans cet intervalle une centaine d'affaires d'iconoclasme politique, au cours desquelles les signes officiels du pouvoir – soit napoléonien, soit bourbonien – ont été attaqués. Ce corpus concerne surtout, sans surprise, des espaces à forte conflictualité politique (le Midi méditerranéen, l'Ouest, en particulier la Normandie, le Nord, et une partie du Massif Central). Il comprend des gestes perpétrés aussi bien par des « blancs » que par des « bleus ». La sociologie de ces coups de force symboliques montre une nette dissymétrie. Du côté des bonapartistes, la présence des militaires, demi-soldes et vétérans, est forte. L'abandon forcé des trois couleurs et des aigles, l'honneur patriotique blessé, et les frustrations sociales après le licenciement subi, expliquent largement cette sociologie. Du côté royaliste, dominent les humbles et les jeunes gens, dans des attroupements souvent considérables, et la présence des femmes est relevée dans plusieurs affaires. Des formes d'appropriation populaire de la souveraineté sont ainsi attestées, au moins symboliquement, du côté royaliste, en dépit des théories officielles, faites d'attente providentialiste et d'obéissance hiérarchique.

L'iconoclasme, de quelque camp qu'il vienne, instille le doute sur le renversement du régime en place, renforce d'éventuelles rumeurs préexistantes, et nourrit des discours concurrents, dans un contexte de pénurie d'informations. Il impose à chacun de prendre position face au nouvel ordre des choses, et permet au camp vainqueur de prendre possession de l'espace commun. Ainsi à Fromelles, dans le Nord, le 17 avril 1815, soit un mois après le début des Cent-Jours, un fabricant de toiles venu de Lille affirme publiquement y « avoir vu Louis XVIII avec six mille cuirassiers » et le drapeau blanc flotter sur la ville. Aussitôt, deux habitants de la commune arrachent le drapeau tricolore du clocher de l'église, et le brûlent. Ils souhaitent contraindre d'anciens militaires et leurs femmes à danser autour de ce feu improvisé – rite d'humiliation et de revanche. Seule l'intervention du maire parvient à rétablir le calme et à prévenir une Restauration locale. Quelques jours plus tard, le 23 avril 1815, une scène analogue se produit à Saint-Gilles, entre Nîmes et Arles. Un jeune royaliste, venu de Nîmes, affirme y « avoir vu entrer une voiture ornée de fleurs de lys et de rubans blancs et qu'on y avait proclamé à l'instant le gouvernement royal ». Le drapeau tricolore est alors enlevé et remplacé par le drapeau fleurdelisé et la cocarde blanche. Le commissaire de police, intervenu face à l'attroupement, ne parvient pas à se faire entendre. Ces deux affaires, conclues diversement, reposent sur les mêmes mécanismes : diffusion volontaire d'une rumeur, attestation de cette rumeur par un geste iconoclaste, attroupements, récits divergents, prise de possession de l'espace par l'une des factions, reprise en mains (ou non) par les autorités. Même si l'acte iconoclaste est perpétré de nuit, en secret (1/3 des cas environ), ses effets sur la communauté villageoise ou urbaine sont considérables, suscitant « bruissements populaires » et autres rumeurs. Indéniablement, le geste iconoclaste possède un pouvoir performatif – une sorte de « juridisme magique », pour reprendre la belle expression d'Yves-Marie Bercé – dont les acteurs ont eu parfaitement conscience. On ne saurait s'expliquer autrement la contagion de ces gestes dans des espaces rapprochés, dans le Nord-Pas-de-Calais et en Normandie durant les Cent-Jours, et

symétriquement, dans le Puy-de-Dôme au début de la deuxième Restauration. Dans ce dernier cas, dans l'arrondissement d'Issoire, les autorités découvrent, autour de l'affaire d'iconoclasme, des dépôts d'armes et de cocardes tricolores qui laissent penser à un projet insurrectionnel.

Cette redoutable efficacité de l'iconoclasme a éveillé une très grande attention des autorités, préfectorales ou judiciaires. Si les actes réalisés de nuit par des individus isolés sont difficilement élucidés, il s'agit pour les autorités de rétablir la souveraineté violée et de contrer les rumeurs, mais aussi d'impressionner voire de terroriser les populations locales. En août-septembre 1815, dans trois départements différents, des soldats sont envoyés en logement forcé chez les habitants de plusieurs communes où un drapeau blanc avait été profané, avec l'objectif affiché de découvrir les coupables. Par ailleurs, la profanation d'emblème, qui n'est pas présente comme telle dans le Code pénal et ne relève nullement du crime de lèse-majesté, mais du délit de dégradation de monument public, est intégrée comme délit spécifique dans la loi du 9 novembre 1815 sur les cris et écrits séditieux : « Sont déclarés actes séditieux, l'enlèvement ou la déprédation du drapeau blanc, des armes de France et autres signes de l'autorité royale ». Les auteurs d'un tel délit, déférés devant un tribunal correctionnel, risquaient une peine d'emprisonnement de trois mois à cinq ans, ainsi qu'une amende de 50 à 20 000 francs. Inversement, face au déchaînement populaire contre les fleurs de lys, en février 1831, le pouvoir royal cède et légalise *a posteriori* le mouvement iconoclaste : Louis-Philippe, qui avait jusque là refusé de le faire, enlève les fleurs de lys du sceau de l'État, qui perd ainsi toute trace de généalogie bourbonnienne. La vague iconoclaste semble avoir été interprétée comme volonté nationale et de ce fait transformée en loi, comme elle l'avait été en août 1792. On retrouve, sur un autre mode, la souveraineté en acte, ici pouvoir de faire la loi.

Cycles vindicatoires

Ces conflits de symboles font aussi affleurer des tensions souterraines, inscrites dans des relations sociales et des cycles vindicatoires nés de la Révolution. Cette dernière a enraciné couleurs et emblèmes dans des habitus sociaux. La dépacification des signes s'inscrit donc dans la longue durée du conflit civil, rejoué dramatiquement autour de symboles, marqueurs d'identités et de croyances. Les gestes iconoclastes permettent d'exprimer dans l'espace public les haines tenaces nourries au cours des « guerres civiles » locales de la Révolution et de l'Empire. Pour l'historien, ils fournissent un accès de premier ordre à une conflictualité qui ne trouve pas à s'exprimer autrement que symboliquement.

Au tout début de la Restauration, le 2 mai 1814, jour de foire à Paisay-Naudouin, commune du Poitou aux confins de la Charente et des Deux-Sèvres – non loin donc de l'ancienne Vendée militaire –, se croisent des soldats napoléoniens rentrés dans leurs foyers, des paysans et propriétaires de biens nationaux, ainsi que des émigrés et d'anciens « chouans ». L'heure est à la revanche symbolique du parti « blanc ». L'adjoint au maire, Girardin, ancien « chouan », affuble une cocarde blanche et arbore un drapeau blanc sur le balcon de sa maison. Des rumeurs circulent selon lesquels les « blancs » voudraient rétablir les droits féodaux et récupérer les biens nationaux acquis durant la Révolution. On assure qu'un ancien émigré d'un canton voisin aurait souhaité « qu'on fit manger de la paille et de la fiente de boeuf aux pauvres habitants des campagnes ». Dans un moment d'interconnaissance, de vantardise et de défi, celui de la foire, survient la provocation fatale : cet ancien émigré arrache la cocarde tricolore d'un ancien militaire. Paysans et militaires se coalisent alors et insultent tous les porteurs de cocardes blanches. Certaines sont arrachées. Ces

gestes et ces mouvements tendent, aux yeux des autorités, vers « l'émeute ». L'adjoint au maire paraît alors armé d'un gourdin, accompagné de gendarmes, et affublé de son écharpe blanche. Le rapport de forces lui est temporairement défavorable. Il est agressé, forcé de rentrer chez lui et de donner à boire à la foule émeutière, renversant l'humiliation initiale... L'émeute sera *in fine* sévèrement réprimée par la justice locale. Sans passage à la violence physique, les conflits autour des emblèmes ont exprimé les frustrations et les peurs, dans un contexte perçu comme une réaction sociale. Les paysans propriétaires craignaient le retour de la féodalité, les militaires avaient le sentiment d'une trahison patriotique du régime des Bourbons. L'affrontement des emblèmes a permis d'affirmer, dans une violence ici retenue, les seuils du tolérable et les exigences de l'honneur collectif.

De la même manière, au début de la monarchie de Juillet, dans le Gard, les « partis » nés de la Révolution et redessinés par la Terreur blanche de 1815, s'affrontent par symboles interposés – partis qui, très (trop) sommairement, opposent catholiques légitimistes et protestants libéraux. Le climat de peurs réciproques est renforcé par une série de rumeurs contradictoires de vengeance d'un camp sur l'autre, quinze ans après les événements tragiques de 1815. Les affrontements, qui engagent massivement les classes populaires dans un contexte de crise, sont de nouveau cristallisés par des symboles – le blanc, le vert et le tricolore, et les emblèmes symétriques de la croix et de l'arbre de la liberté. Les querelles de cocardes sont monnaie courante dans les semaines et mois qui suivent les Trois Glorieuses. Une bagarre naît aussi de l'exhibition de rubans verts – symboles de l'ultraroyalisme – à la cathédrale de Nîmes en juin 1831. Les croix de mission, fleurdelisées, érigées à la fin de la Restauration, cristallisent la haine des libéraux et des protestants, qui y voient des emblèmes du régime déchu. Face aux menaces de destruction, les autorités décrètent leur enlèvement et leur placement dans l'enceinte des églises, en mars 1831. S'ensuivent des rassemblements, cris, incendies et rixes sanglantes. Le cycle vindicatoire se prolonge. Des arbres de la liberté, plantés en 1830-1831, sont abattus par des « carlistes » - ou perçus comme tels. Le préfet Chaper, face à la menace d'une crise iconoclaste, décide de faire abattre ces arbres, après avoir ordonné d'enlever les croix. Les deux camps sont mécontents et les conflits symboliques perdurent. En décembre 1831, un arbre de la liberté, situé près d'un poste de la garde nationale, est arraché dans la commune de Sommières ; le lendemain, plusieurs croix situées dans les rues et places de la ville sont abattues par le parti adverse, incluant des gardes nationaux. Le nouveau préfet, de La Coste, plus habile que le précédent, cherche à briser le cycle de vengeance. Il ordonne de replanter à la fois les croix et l'arbre de la liberté, tous qualifiés de « monuments » publics, lors de deux cérémonies censées unir les deux communautés - la cérémonie autour de l'arbre « révolutionnaire » en présence du curé, celle autour des croix « légitimistes » en présence de la garde nationale, dominée par les protestants libéraux. Simultanément, des troupes sont envoyées sur place et le débitant de tabac, carliste, destitué. La crise iconoclaste paraît, au moins provisoirement, apaisée.

Un acte de parole

En dehors des moments d'incertitude politique, le geste iconoclaste ne repose plus sur le transfert de souveraineté, rendu improbable par les circonstances. Il permet d'exprimer, sur un mode paroxystique, une dissidence politique. Paroxystique car il s'attaque au fondement même du régime, dont il dénie la légitimité. Il fait partie du répertoire d'action protestataire du premier XIXe siècle, dont la dimension symbolique ou ritualisée est dominante. De manière analogue au graffiti, il

constitue un rapt de l'espace public, un braconnage en terre d'État... Comme la mascarade ou le charivari, il sape l'autorité en la tournant en dérision, voire en la profanant. Mais à la différence du graffiti ou de la parole séditeuse, il n'énonce pas, sauf exception, ses raisons. Il relève donc de l'acte de parole plus que de la prise de parole. La configuration du geste (nocturne ou non, individuel ou collectif, ciblé ou non, etc...) peut certes nourrir un certain nombre d'hypothèses historiennes, mais seules les archives judiciaires et les éventuelles paroles des acteurs permettent de reconstituer les logiques de l'action.

L'enquête montre en général l'intrication de haines politiques et de frustrations sociales, qui trouvent dans l'emblème un exutoire efficace. Autant que le régime, sont visées les autorités qui l'incarnent localement. A Lucq (Basses-Pyrénées) en 1818, le buste de Louis XVIII situé dans la mairie est ainsi brisé par un jeune homme, se vengeant par là-même de l'intervention du maire pour interrompre une fête à laquelle il participait. De la même manière, dans un village de la Vienne en avril 1848, deux jeunes légitimistes abattent l'arbre de la liberté et profanent le drapeau tricolore non seulement par haine du régime républicain, mais par haine personnelle du maire. Les attaques d'emblèmes officiels peuvent ainsi relever de la contestation de l'État-nation, autant que du régime lui-même. Les incidents de cet ordre survenus lors de conseils de révision, ou les attaques de gendarmes visés pour des signes contestés, confirment une telle hypothèse. Mais ce sont aussi des attentes matérielles très concrètes que viennent exprimer avec violence les gestes iconoclastes. En 1816, l'obélisque de Senlis est profané par des inconnus, la nuit : la fleur de lys qui l'ornait est burinée, un placard accompagne la parole au geste – « Le pain à trois sous ; alors nous danserons et chanterons Vive le roi ! ». C'est le souverain nourricier, dans un contexte de grave disette, qui est visé ici à travers la fleur de lys. Le régime républicain est attaqué à travers ses symboles pour des motifs analogues en 1848. Un arbre de la liberté est ainsi abattu à Laval en avril 1848 par des jeunes gens exprimant leur « mécontentement de ne pas trouver d'ouvrage », tandis qu'à Pontivy, le 4 décembre, un arbre de la liberté est également arraché, avec ce placard : « De l'ouvrage et du pain, voilà ce qu'on nous a promis. La liberté est au bout de la corde. A bas le comité républicain, rouge, le socialiste et le communiste ». On retrouve là, sur un mode une nouvelle fois paroxystique, la tradition ancienne de la plainte autour des « statues parlantes ».

L'iconoclasme, en s'attaquant aux signes du pouvoir, transgresse puissamment les normes politiques. Au XIXe siècle comme sous la Révolution française, il constitue une modalité du changement historique et politique, mais aussi une forme de résistance aux pouvoirs. Les gestes observés manifestent une rationalité des pratiques, une attention aux détails, et une manière de viser des signes devenus à un moment donné intolérables. Ils traduisent aussi une forte sacralisation des signes politiques, et une croyance persistante dans les pouvoirs de l'image. La dépacification des signes est liée à cette croyance et à l'impossible coexistence de signes concurrents en ce premier XIXe siècle.

L'iconoclasme politique exprime aussi, dans la transgression, un lien politique par lesquels des sujets deviennent agissants. Ils s'emparent, en temps d'instabilité, de révolution ou de réaction, d'une portion de souveraineté. C'est particulièrement vrai en province, où se rejouent autour des symboles les révolutions/restaurations parisiennes. La violence qui s'exprime dans l'iconoclasme ne s'épuise pas nécessairement dans du symbolique, et dérive parfois, surtout si elle s'inscrit dans

des cycles de vengeance, sur des affrontements physiques incontrôlables. A une échelle plus réduite, en temps ordinaire, l'iconoclasme politique peut être un acte de parole. Il condense une protestation souvent diffuse, politique par destination, mais aussi sociale et matérielle. A ce titre, la dépacification des signes revient à une extension de l'espace public légitime.